## 5. Budget¹ de l'association ou exercice du 01/07/22 au 30/6/23

Année

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	7300	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	9540
Achats matières et fournitures	4500	73 - Concours publics	
Autres fournitures	2800	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	27000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	20000
61 - Services extérieurs	1070		
Locations	350		
Entretien et réparation	120		
Assurance	600	Conseil-s Régional(aux) :	4000
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	3470	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1000		
Publicité, publication	400		
Déplacements, missions	1500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	3000
Services bancaires, autres	570		
63 - Impôts et taxes	100		
Impôts et taxes sur rémunération	100		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	26700	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	18000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	8400	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	300	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	500	75 - Autres produits de gestion courante	2600
		756. Cotisations	2600
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	39140	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	39140
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) 3				
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature		
862 - Prestations				
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN	39140	TOTAL DONT CVN	39140	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.